

# **Conseil provincial de Namur**

**24 novembre 2017**

## **Budget 2018 - intervention finale Groupe Ecolo**

Monsieur le Gouverneur,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, chers Collègues

Connaissez-vous la parabole de la grenouille ? Elle raconte que si l'on jette une grenouille vivante dans un récipient d'eau bouillante, elle sursaute, s'en échappe immédiatement et elle va survivre, même si c'est au prix de quelques brûlures.

Par contre, si l'on place une grenouille dans un récipient d'eau froide et que cette eau est chauffée progressivement, elle ne s'en rend pas compte et se laisse cuire.

Monsieur le Président,

Il en va de même pour ce conseil au terme de l'examen de ce dernier budget provincial.

Dernier de la législature s'entend.

Le Collège, dans son bocal, ne perçoit pas que le monde change, que la température monte et qu'il peut-être déjà cuit.

En effet, le Collège a profité de sa déclaration de politique budgétaire pour dresser le bilan de sa législature, pour nous parler du passé. Il se tresse une couronne et célèbre son CAP.Bleu. Puis, pour l'exercice, parce qu'il faut bien, il consacre quelques pages à nous parler de son budget 2018, de l'avenir.

Ce faisant, le Collège provincial et la Majorité MR-cdH innovent. Un an avant les élections, ils inventent « Le budget provincial en affaires courantes ». Ils avaient initiés la législature avec un slogan « Les marques du changement » et, considérant peut-être les avoir atteintes, ils se sont arrêtés. Au regard du budget

2017, rien de neuf, sinon les récriminations à l'encontre du Gouvernement wallon et ses velléités de réformes.

**Nous aurons donc en 2018, pour la dernière année de cette majorité, un « Collège en affaire courante »**

Je vous le dis, Monsieur le Président, le Collège est dans son bocal, il est cuit.

Enfin presque ... il résiste quand même.

En effet, nous avons lu dans le Rapport de la Cours de Comptes que, cette année, le Collège a tapé du poing sur la table, (enfin tapoté), il a fait montre de résistance.

Le Collège a en effet décidé de ne pas se soumettre aux recommandations de la circulaire budgétaire émise par le Gouvernement wallon.

En matière de taxes :

- La province « a maintenu la taxe sur les mâts, pylônes et antennes alors qu'elle a été explicitement retirée de la nomenclature des taxes provinciales à partir de 2018 » p7
- « le taux appliqués aux taxes sur les établissements dangereux, les agences bancaires et les secondes résidences sont supérieurs à ceux recommandés par la tutelle » p7

La majorité Cap.bleu taxe plus que ce qui est requis.

En matière de personnel

- « La province n'a pas établi le plan pluriannuel de mouvement du personnel et d'embauche, recommandé par le ministre de tutelle.» p10

La majorité Cap.bleu gère le personnel à courte vue.

En matière de dépenses de fonctionnement

- « La Cour des comptes rappelle que la circulaire budgétaire admet une indexation de 1 % des prévisions relatives aux dépenses [de fonctionnement] par rapport au budget 2017 ou de 2 % par rapport aux dépenses engagées dans le compte 2016. » elle observe que les évolutions constatées ne respectent pas ce prescrit. En

effet, « hors constitution de provisions, les taux d'accroissement s'établissent respectivement à 17 % par rapport au compte 2016, à 3.3% par rapport au budget initial 2017 et à 4.3 % par rapport au même budget ajusté. » p11

La majorité Cap.bleu expose les frais de fonctionnement.

En matière de transfert

- « La circulaire budgétaire recommande que les crédits de transferts soient rediscutés chaque année et qu'on n'effectue pas une reconduction automatique des montants alloués au cours de l'année précédente ». « La Cour des comptes constate que [les documents financiers des asbl mis à la disposition des conseillers] ne font l'objet d'aucune analyse financière de nature à permettre cette rediscutions des crédits » p 12

La majorité Cap.bleu ne se donne pas les moyens d'évaluer.

Il y aurait-il de la rébellion dans l'air ?

A propos des transferts cela dit, le groupe Ecolo ne peut que se réjouir des engagements pris par le Collège en réponse aux recommandations de la circulaire. Il a en effet annoncé que, d'ici la fin de l'année, plusieurs mesures additionnelles seront prises :

- Etablir une note récapitulative sur l'ensemble des obligations des mandataires provinciaux dans les intercommunales
- Rappeler officiellement aux intercommunales partenaires la demande de la ministre de tutelle d'éviter des rémunérations mensuelles fixes
- Organiser un module de formation à destination des mandataires provinciaux sur les responsabilités qui leur incombent et sur les missions qu'ils doivent effectuer

Au premier rang de ces missions viendrait celle de rendre compte au Conseil de l'exercice de leur mandat et des enjeux à propos desquels ils ont à se prononcer. Ce qui serait inédit.

Monsieur le Président,

Au long de cette législature, le groupe Ecolo n'a eu de cesse de chercher à faire sortir le Collège provincial de son bocal. Nous voulions et nous voulons qu'il prenne en compte les nombreuses crises qui traversent notre société :

- crise environnementale en premier, celle qui intègre les bouleversements climatiques et l'effondrement de la biodiversité,
- celle de l'agriculture, qui lui est liée, puisque son industrialisation est perfusée de pesticides, néonicotinoïdes tueurs d'abeilles, fongicides destructeurs des sols, glyphosate cancérigène. Les travailleurs de la terre, les paysans qui nous nourrissent et entretiennent ces paysages dont nous sommes si fiers, en sont les premières victimes, nous suivrons.
- La crise des migrations, liées pour certaines aux catastrophes naturelles, liées pour d'autres à des guerres qui trouvent leurs origines dans la prédation de ressources qui viennent à manquer
- Plus proche de nous, la crise touche et asphyxie les services aux personnes (pensons aux services d'aide à domicile) et les secteurs associatifs qui voient les besoins croître et les ressources fondre.
- C'est en partie la conséquence de la crise financière de 2008 qui a vu les finances publiques être asséchées pour éponger les déficits bancaires ... Mais aussi la conséquence de choix politiques guidés par le mirage du « ruissellement », qui prétend que c'est en rendant les riches plus riches que le bien-être collectif croitra
- Et enfin, crise de la gouvernance à laquelle prétendent répondre les annonces de réforme des provinces contre lesquelles le collège et la majorité en cœur ont protesté

Oui les tempêtes soufflent autour du bocal provincial et la température monte. La grenouille, elle, reste immobile.

Ce n'est pas faute de l'avoir avertie pourtant !

En 2013, le Collège présentait un « Budget des tâtonnements », c'était les prémices de la législature. Déjà, lors de son intervention finale, Ecolo, par la voix de Laurence Lambert, alertait quant au déficit structurel du Domaine de Chevetogne. Elle brocardait aussi l'option « marketing » prise par le Collège. Rien n'a changé depuis pour la majorité « Bling Bling » comme nous disions alors. Après une suppression du subside aux télévisions locales en 2015, voici qu'est apparu en cours d'exercice 2017 l'achat d'espaces publicitaires pour l'institution sur ces mêmes télévisions.

Dès ce premier budget, Ecolo attirait l'attention sur la nécessité d'un soutien plus conséquent pour l'accueil de la petite enfance et reconnaissons que ce soutien a été mis en œuvre les années qui ont suivi.

La session budgétaire 2014 (novembre 2013) fut pour sa part « Cacophonique ».

A cette occasion, le groupe Ecolo réclamait une meilleure articulation entre les actions du Service Technique provincial avec ceux du BEP et le l'INASEP. Si une convention a clarifié les rôles respectifs de l'INASEP et du BEP l'un vis-à-vis de l'autre, rien n'a été conclu du côté de la province.

Cette année-là, de nouveau à propos de Chevetogne, nous avons plaidé pour la création d'une régie, et soutenu la suppression des taxes redondantes et la diminution du précompte immobilier.

Le groupe Ecolo a soutenu l'investissement proposé par le Collège dans l'ensemble de Centre culturels.

Le budget 2015 fut celui du « paradoxe ». En effet, déjà à l'époque, un peu comme cette année, le Collège s'étranglait devant la réduction de la dotation du Fonds des Provinces en raison de la reprises des compétences logements et voiries

mais s'engageait dans un « Festival de projets immobiliers ». Sans doute est-ce là sa marque de fabrique. Nous dénonçons déjà cette stratégie qui consiste à investir et construire tout azimut, au risque de grever, en raison de la charge de la dette, la capacité future de mener des actions en directions des citoyens et des communes.

Pour le budget 2016, le Collège nous embarquait sur un paquebot. C'était « La croisière s'amuse ».

Le contexte n'était pourtant pas à la fête. Paris était au centre de toutes les pensées. En raison des attentats qui l'ont endeuillée ce 13 novembre 2015, en raison également de la COP21 qui suscitaient tant d'espoirs pour répondre aux enjeux climatiques. Espoirs déçus depuis, comme cela a été constaté à Bonn il y a quelques jours à l'occasion de la COP23. Les engagements pris à Paris qui permettaient à peine d'espérer ne pas dépasser un réchauffement de 2 degrés d'ici 2100 n'ont pas été respectés et nous fonçons vers la catastrophe des 4 degrés.

Ecolo réclamait alors que la Province prenne sa part :

A propos des attentats, nous disions : « Le subsidie de la Province de Namur au centre d'action interculturelle, le travail de services provinciaux comme la clinique de l'exil, l'équipe pluridisciplinaire du SASER qui offre soins médicaux et aide sociale aux migrants atteints de MST contribuent au maintien, en Province de Namur, d'un contexte d'accueil et de dialogue indispensable pour prévenir toute radicalisation. » Nous insistions alors sur le soutien particulier que la Province peut et doit apporter aux représentants du Culte Musulman de manière à les aider à élaborer les documents comptables, tant pour le cultuel que pour le culturel, leur permettant de bénéficier du financement public auquel ils ont droit. C'est aussi en renforçant, au sein des communautés, les personnes qui partagent nos idéaux pacifistes et démocratiques, que la Province fera œuvre de prévention. Cela est toujours d'actualité.

A propos du climat, nous avons démontré, par l'exemple, que la province aurait pu être un moteur en matière de mobilité

comme au Brabant wallon, d'économie d'énergie comme en Province de Luxembourg, ou de protection de la nature.

A ce jour, nous ne voyons pas poindre l'ébauche d'un plan de mobilité à l'échelle provinciale. Nous avons vu ce qu'il en est du soutien aux centrales de mobilité. Et ce n'est pas l'installation de quelques râteliers à vélos qui vont nous consoler.

Côté énergie, si le BEP, dans le cadre du POLEC 2 et 3, a apporté ou apportera un soutien aux communes pour la rédaction de plan visant la réduction de la consommation et l'augmentation de la production endogène d'énergie propre, rien ne dit, rien n'est mis en place pour leur mise en œuvre. Les provinces de Luxembourg et du Hainaut ont chacune engagé des agents qui au quotidien accompagnent la réalisation d'actions concrètes. Il serait catastrophique que ces plans restent feuilles mortes, et la province ne semble rien faire pour y remédier.

Enfin, sans doute devons-nous nous réjouir de l'augmentation du crédit de 10 000 euros à 17500 euros au budget 2018 pour l'appel à projet « biodiversité ». Le groupe Ecolo soutient cette initiative mais regrette sa petitesse au regard des enjeux.

Oui, en novembre 2015, le monde était en crise et du haut de son paquebot, la majorité MR cdH disait être en vitesse de croisière. Heureusement se lançait la rénovation, unanimement soutenue, de la Maison de la Culture.

Voici venir le budget 2017, celui du Tahaj Mahal. En 2013 nous parlions de gabegie, en 2015 de projet pharaonique, en 2016 d'éléphant blanc. Cette année nous n'avons plus de mot.

Le projet de nouvelle construction sur le Campus provincial pour accueillir l'administration est celui qui a le plus clivé ce conseil au cours de la législature.

En soi, l'idée d'un bâtiment rassemblant et réorganisant les services et offrant un niveau de confort et de performance énergétique élevé est séduisante. Mais comme l'a montré Eric Van Poelvoorde, pas à cet endroit-là, pas à ce coût-là et certainement pas à ce moment-ci où l'horizon de l'institution est incertain.

Le plus désagréable dans cette histoire est que le choix d'investir 25 millions d'euros dans ce projet s'est fait simultanément à une réduction linéaire et importante des subventions accordées aux associations. Le budget 2018 ne répare pas ce sacrifice des moyens mis à l'action de terrain.

Il reste de ce choix que, dans son bocal, le Collège construit tandis que les associations et leurs bénéficiaires s'accrochent pour résister à la tempête.

Le budget 2018 étant « en affaire courante », il n'y a rien de plus à en dire.

Vous comprendrez, monsieur le Président, chers Collègues, que dans ces conditions, il n'est pas possible au groupe Ecolo d'approuver ce budget.

Avant d'en terminer, il me reste deux choses à vous partager.

Au nom du groupe Ecolo, je souhaite remercier les agents provinciaux qui ont contribué à l'élaboration de ce budget et tous ceux qui, derrière ces lignes, ces imputations, ces chiffres, agissent au quotidien aux côtés des citoyens et des communes.

Les temps sont durs pour eux aussi. Si Ecolo plaide pour une évolution du paysage institutionnel, nous ne pouvons que désapprouver la manière dont cette réforme est annoncée par le Gouvernement wallon MR-cdH. Sans considération pour les personnes, ces annonces créent un désarroi inutile et dommageable.

A ce propos Monsieur le Président, et ce sera mon dernier point, je voudrais faire un clin d'œil à Madame Lazon.

En effet, si d'aucuns croient que la réforme des provinces est une priorité pour Ecolo, elles se trompent. Il faut vraiment voir



le monde de l'intérieur du bocal provincial pour croire cela. Et mon intervention visait à le démontrer.

La priorité d'Ecolo est de mener une politique de transition sociale et environnementale. Une politique qui préserve la biodiversité et les paysages, économe en énergie et en ressources, pauvre en déchets et en pollution, riche en lien social et culturel. Une politique qui améliore la mobilité, transforme l'agriculture pour qu'elle nourrisse, en santé, tant les agriculteurs que les citoyens. Une politique qui renforce la participation, le volontariat et la bonne gouvernance. Nous voulons être la grenouille qui sursaute, pas celle qui s'endort.

Dès lors Madame Lazon, que ce soit pour entrer au Gouvernement wallon ou pour approuver le budget 2018 de votre Majorité, ce sont ces appâts auxquels nous mordrons et à aucun autre.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Etienne Cléda

Chef de groupe Ecolo